

SEDMED

Seguridad y Defensa en el Mediterráneo



DRISS, Ahmed (2010) “La Politique Européenne de Sécurité et de Défense et le Maghreb: Les facteurs de renforcement de la coopération”, *Ponencia presentada en el IX Seminario Internacional sobre Seguridad y Defensa en el Mediterráneo. Una visión compartida para el Mediterráneo y su vecindad*, organizado en Barcelona por CIDOB y el Ministerio de Defensa el día 25 de Octubre de 2010.

SEDMED
Seguridad y Defensa
en el Mediterráneo

www.sedmed.org

Ahmed Driss

*Président-Directeur du Centre d'Études Méditerranéennes
et Internationales (CEMI), Tunisie*

Une coopération renforcée liée à la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) est-elle possible? Pour répondre à cette question, trois éléments doivent être présent à l'esprit: le premier est que pendant longtemps la PESD était une source de méfiance et d'inquiétude de la part des pays de l'Afrique du Nord. Elle était vue comme une réaction aux divisions Nord-Sud, où régnait l'idée de partage de sécurité en échange du développement. Actuellement, il semble que ce rapport est bien plus équilibré. Un effort de compréhension a été accompli par les Européens et un effort de modernisation a été entamé par les pays du Sud. D'autre part, les différents instruments de l'Union européenne se sont développés et ont contribué au renforcement du dialogue euro-méditerranéen.

Le deuxième est le souci sur le fonctionnement des mécanismes multilatéralistes qui préoccupait incontestablement les pays du sud. Pourtant, la mise en place de l'Union européenne d'un multilatéralisme efficace qui s'est traduit dans le domaine de la PESD en la coopération avec l'ONU, l'OTAN, l'Union africaine, les organisations régionales et les pays tiers, y compris les partenaires méditerranéens, a beaucoup contribué à écarter pas mal de malentendus. Que ce soit dans les domaines de la formation, les exercices, les missions et les opérations –les activités de la PESD sont ouvertes aux pays tiers selon des modalités flexibles qui doivent être établies conjointement par les décideurs européens et les pays intéressés.

Le troisième est que le concept de sécurité a aussi beaucoup évolué, et l'apparition de la notion de sécurité intégrale ou «comprehensive security», couvrant entre autres des aspects socio-économiques et culturels a revêtu une importance croissante. Elle répond en quelques sortes à certaines attentes du sud.

Ces trois éléments démontrent une évolution plutôt positive des attitudes des uns et des autres, une évolution favorable à une meilleure coopération entre les partenaires sud-méditerranéens et l'Union européenne dans le cadre de la PESD.

Le concept de sécurité a aussi beaucoup évolué, et l'apparition de la notion de sécurité intégrale ou «comprehensive security», couvrant entre autres des aspects socio-économiques et culturels, a revêtu une importance croissante

Le concept de sécurité a aussi beaucoup évolué, et l'apparition de la notion de sécurité intégrale ou «comprehensive security», couvrant entre autres des aspects socio-économiques et culturels, a revêtu une importance croissante

La coopération entre l'UE et ses partenaires méditerranéens en matière de sécurité et de défense: une priorité

L'interdépendance entre l'Union européenne et les pays sud-méditerranéens ne doit plus être prouvée, elle a été reconnue il y a déjà quinze ans dans le Processus de Barcelone – le seul forum regroupant tous les acteurs autour de la Méditerranée, et reconfirmé dans le cadre de l'Union pour la méditerranée. Dans ce cadre, une coopération plus étroite a été offerte aux partenaires les plus intéressés comme le Maroc, l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie, dans tous les domaines, y compris le domaine de la sécurité. Il est vrai qu'à cet égard la situation du Maroc est un peu distincte, sa contribution est particulièrement significative. Une participation à l'opération Althea (entre 2005 et 2007) et à un certain nombre d'autres activités PESD, comme des cours d'orientation du Collège européen de sécurité et de défense, ont fait que le Maroc est perçu comme un partenaire important de l'UE. Le Maroc est le seul pays tiers participant/invité aux sessions du COPS (le Comité politique et de sécurité qui est la structure permanente en matière de politique étrangère et de sécurité commune), il a été le premier partenaire méditerranéen à adopter le Plan d'action en juillet 2005, couvrant plusieurs domaines de coopération, et le « statut avancé » qui lui a été accordé, renforce évidemment sa stature et le cadre de sa coopération avec l'UE. Cette position est vivement recherchée aussi par la Tunisie, qui semble être sur la bonne voie, ce qui l'aidera certainement à mieux appréhender la PESD.

Les succès de la coopération 5+5 et les activités bilatérales dans le domaine de la sécurité et de la défense menées avec les pays membres de l'UE contribuent également à la sécurité de la région. Un sentiment de frustration persiste pourtant de la comparaison entre les différentes initiatives bilatérales et/ou multilatérales existantes. Les avancées dans le dialogue avec l'UE en matière de sécurité ont été en effet jugées insuffisantes. En dépit des nombreux échanges et des intérêts partagés, une certaine asymétrie des attentes continue à peser entre les deux rives de la Méditerranée. La perception des menaces par le Nord et par le Sud n'est pas toujours la même. Il faut davantage de travail en commun sur la définition des menaces afin de réduire ces différentes perceptions. Il faut également favoriser un cadre de coopération avec une approche participative où les partenaires méditerranéens ne soient pas uniquement demandeurs ou de simples consommateurs, mais aussi des véritables contributeurs en ce qui concerne la réflexion stratégique, la formation, la coopération militaire, etc., pour faciliter l'émergence progressive d'une culture de sécurité commune.

Des idées concrètes pour développer la coopération avec l'UE

Aux yeux des partenaires méditerranéens, l'ONU reste l'organisation primordiale en matière de gestion de crise. Certaines réticences persistent vis-à-vis de la PESD, ainsi que des différentes approches par rapport à certains conflits. Afin d'y remédier, il serait intéressant de réfléchir sur les conditions favorisant la mise en place de mécanismes de consultation sur les activités de gestion de crises, la conclusion d'un accord cadre concernant la participation aux opérations et missions PESD, l'établissement de relations avec l'Agence européenne de défense et le Centre satellitaire ou

la mise en place d'une force Euromed (par exemple, dans le cadre du dialogue 5+5). Certains pays sud-méditerranéens (Algérie, Égypte, Jordanie, Libye, Tunisie) ont également acquis une expérience dans les opérations de maintien de la paix, qui peut leur être utile s'ils prennent part aux opérations de la PESD.

Plusieurs considèrent le Dialogue 5+5 comme un laboratoire, offrant un cadre d'expérimentation pour une coopération plus efficace entre les deux rives de la Méditerranée. Ce dialogue pourrait élargir progressivement ses perspectives (réunions des ministres de la défense, des chefs d'état-major, des chefs des armées de l'air, activités dans le domaine de la sécurité maritime, entraînement). L'accent devrait être mis sur une formation commune (à travers un Collège de défense Euromed par exemple) et sur des mécanismes assurant un retour d'expérience des activités communes. L'expérience marocaine de participation à l'opération Althea constitue à cet égard un bon exemple d'une coopération enrichissante. Il serait intéressant de partager les leçons tirées de cette opération. Par ailleurs il faut souligner que: le lancement dans le cadre du 5+5 d'une structure de réflexion commune qui est le Centre Euro-méditerranéen des Etudes Stratégiques, basé à Tunis, démontre évidemment la volonté commune de développer la coopération dans ce domaine.

Il faut enfin noter que les intérêts sécuritaires de l'UE et des pays du sud de la méditerranée notamment ceux du Maghreb, semblent se rejoindre, malgré les nuances et parfois les perceptions erronées. Les différentes menaces identifiées dans le cadre de la stratégie européenne de sécurité forment aussi pour le Maghreb les principales sources de préoccupation : le terrorisme et la criminalité organisée en particulier, dont font partie les réseaux de trafic d'êtres humains et de l'immigration illégale, occupent le haut de l'échelle des priorités. Le Maghreb est en effet une région sahélienne, et le Sahel devient de plus en plus problématique pour la sécurité de la région. En effet l'immensité du Sahara et d'ailleurs la faible capacité des pays limitrophes font qu'elle soit une zone incontrôlable, un terrain propice à tous les trafiques (drogue, armes, être humains) qui serviront entre autre à financer le terrorisme, ou au moins à financer le groupe terroriste le plus en vue aujourd'hui dans la région : l'AQMI, la menace qu'il représente quoique réelle ou irréaliste.

Les pays du Maghreb ont donc tout intérêt à mieux coopérer avec l'UE concernant ces questions et la PESD peut offrir le cadre adéquat pour améliorer et renforcer les capacités nécessaires pour faire face à ces phénomènes. Le "cadre conceptuel sur la dimension PESD du terrorisme", adopté par le Conseil européen depuis 2004 et qui fixe les thèmes d'action sur lesquels l'Union devra travailler (l'interopérabilité des moyens civils et militaires, le travail sur la création d'un centre de compétence européen en la matière), pourrait envisager à s'élargir afin de permettre l'intégration des pays du Maghreb dans son champs de vision, pas seulement comme pourvoyeur d'information, mais aussi comme un véritable partenaire dans la mise en place des stratégies nécessaires.

Le terrorisme et la criminalité organisée en particulier, dont font partie les réseaux de trafic d'êtres humains et de l'immigration illégale, occupent le haut de l'échelle des priorités